



## De fortes disparités de revenus pour les indépendants

**F**in 2012, en région Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine, 194 000 personnes exercent à titre principal une activité non salariée, soit près d'un actif sur dix. Elles travaillent le plus fréquemment dans l'agriculture, les services, le commerce ou la santé. En hausse continue depuis l'année 2003, les effectifs des indépendants progressent sensiblement à partir de 2010 grâce au succès du statut de micro-entrepreneur. Dans les zones d'emploi urbaines, les non-salariés sont relativement moins nombreux que dans les zones rurales. Hormis les micro-entrepreneurs et les non-salariés sans revenu, un indépendant perçoit en moyenne un revenu professionnel annuel de 41 800 euros. De fortes disparités existent selon le secteur d'activité, le sexe et l'ancienneté parmi les indépendants. Lorsque l'activité exercée dépend d'un marché de proximité, le revenu professionnel varie selon la richesse du territoire.

Patrick Bouny, Insee

Fin 2012, 194 000 personnes exercent à titre principal une activité non salariée dans la région Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine soit 9,1 % des actifs ayant un emploi dans la région, contre 10,1 % en France métropolitaine. Les indépendants se distinguent des salariés par l'absence de contrat de travail et de lien de subordination juridique à l'égard d'un donneur d'ordre. Présents dans tous les secteurs économiques marchands, ils sont nombreux dans les activités qui concentrent davantage de petites et moyennes entreprises, comme le commerce, l'artisanat et les professions libérales. Les trois-quarts des indépendants exercent leur métier comme entrepreneur individuel (y compris micro-entrepreneurs) ; les autres sont en société, le statut juridique de leur entreprise étant dans la plupart des cas celui de SARL (91 %). Enfin, près de neuf indépendants sur dix n'emploient pas de salarié.

### Un indépendant sur cinq est agriculteur

Le non-salariat reste la forme principale d'emploi dans l'agriculture, en dépit d'un

long déclin historique. En 2012, les indépendants représentent 63 % de l'emploi agricole de la région, contre 65 % en France métropolitaine. Pourvue de nombreuses exploitations individuelles, notamment dans les vignobles alsacien et champenois, l'agriculture régionale rassemble près de 20 % des effectifs non salariés, contre 16 % au niveau national (*figure 1*). Parmi les autres grands secteurs économiques, la construction, le commerce de détail et les services aux entreprises comptent une part importante de non-salariés. En revanche, hors artisanat commercial (boulangerie, pâtisserie, charcuterie, etc.), les indépendants sont relativement peu nombreux dans l'industrie, soit 2 % de l'emploi total du secteur. Souvent constituée d'entreprises sociétaires, de grande taille, l'industrie (hors artisanat) occupe seulement 4 % des effectifs régionaux de non-salariés.

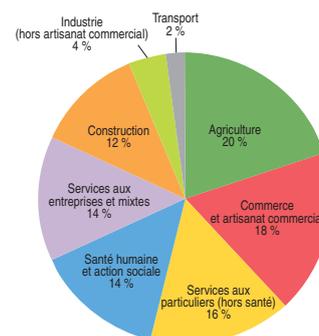
### L'arrivée des micro-entrepreneurs accroît le non-salariat

Depuis sa mise en place en 2009, le statut de micro-entrepreneur favorise la création d'entreprises et par suite le développement

de l'emploi non salarié. Sur la période 2009-2012, dans le Grand Est, les effectifs de non-salariés augmentent globalement de 12 %, alors que dans le même temps l'emploi salarié, durement touché par les effets de la crise, recule de 3 %. En moyenne sur la période, plus d'une entreprise sur deux est créée par un micro-entrepreneur. Cependant, n'étant pas toujours économiquement actifs, ou ayant par ailleurs un emploi salarié, ces

### 1 L'agriculture rassemble un cinquième des indépendants

Répartition des non-salariés par grand secteur d'activité au 31 décembre 2012



Champ : région Grand Est, personnes exerçant une activité non salariée à titre principal au 31/12/2012. Source : Insee, Estel, base non-salariés.

micro-entrepreneurs ne sont pas tous comptabilisés dans l'emploi non salarié au 31 décembre (*définitions*). Fin 2012, la part des micro-entrepreneurs parmi les indépendants atteint 16 % dans la région, contre 22 % en France métropolitaine. Généralement, ceux-ci sont présents dans les secteurs nécessitant peu d'investissement à l'installation, notamment dans les services de proximité (hors santé) destinés aux particuliers (28 %) et dans le commerce de détail hors magasin : marchés, vente à distance (57 %). En revanche, les micro-entrepreneurs sont plus rares dans les métiers de bouche ou dans ceux de l'hébergement-restauration. Enfin, l'agriculture et certaines professions libérales réglementées, comme les professions juridiques ou médicales, excluent totalement le statut de micro-entrepreneur.

### Une population plutôt âgée et masculine

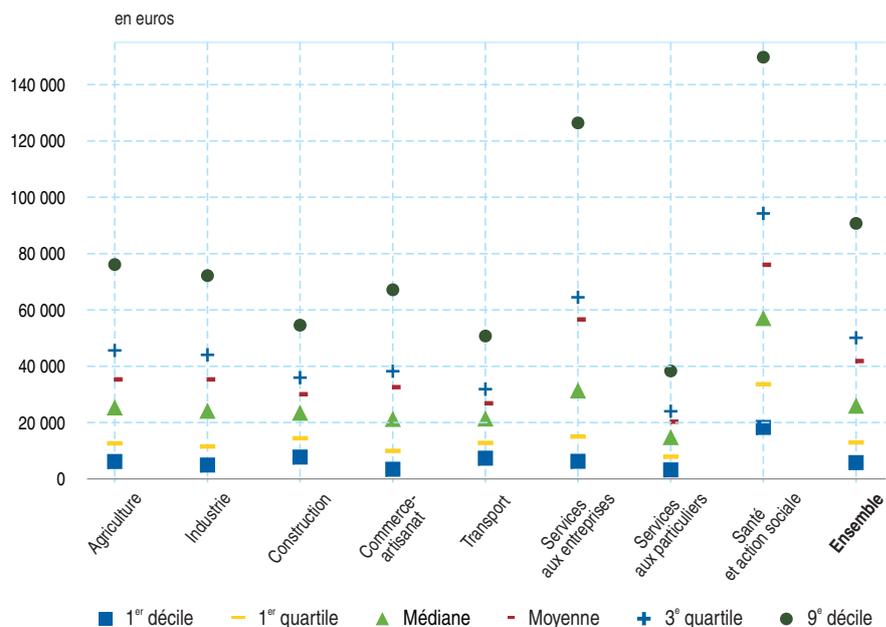
Dans le Grand Est, comme en France métropolitaine, les indépendants sont en moyenne plus âgés que les salariés : 46 ans contre 41 ans. Âgés de 43 ans en moyenne, les micro-entrepreneurs sont plus jeunes que les autres non-salariés (47 ans). Une personne sur quatre dans l'emploi non-salarié est un senior, personne âgée de 55 ans ou plus, pour seulement un sur dix chez les salariés. En particulier, les seniors sont nombreux parmi les médecins et les dentistes (42 %) dont les études longues entraînent un début et un départ d'activité plus tardifs. En revanche, la part de non-salariés âgés est plus faible dans les activités comportant des métiers parfois pénibles physiquement. Ainsi, les indépendants de 60 ans et plus ne représentent que 6 % des effectifs dans les secteurs de la construction, des métiers de bouche, du commerce-réparation automobile, de la coiffure, contre 11 % pour l'ensemble des non-salariés. Un petit tiers des indépendants sont des femmes alors que la parité est quasiment respectée dans la population salariée du public et du privé. La proportion de femmes est néanmoins plus élevée parmi les micro-entrepreneurs que chez les autres non-salariés (36 % pour 30 %). Dans certaines professions, notamment liées à la santé et l'action sociale, la coiffure et les soins de beauté, les femmes sont majoritaires.

### Des écarts de revenus importants

Le revenu d'activité d'un non-salarié dépend de multiples critères qui sont propres à la nature de son activité, ses caractéristiques personnelles, l'entreprise qu'il dirige et le territoire sur lequel il s'est installé (*sources et méthode*). Au sein d'un même secteur d'activité, la dispersion des revenus reste néanmoins forte : des revenus élevés coexistent souvent avec des revenus

## 2 Fortes disparités de revenus d'activité chez les indépendants en 2012

Distribution des revenus des indépendants par secteur d'activité



Lecture : dans la construction, le revenu moyen d'activité des indépendants (hors micro-entrepreneurs et non-salariés sans revenu) s'élève en 2012 à 30 000 euros par an. Un indépendant de la construction sur dix perçoit moins de 7 800 euros par an (1<sup>er</sup> décile), un quart gagne moins de 14 500 euros (1<sup>er</sup> quartile) et la moitié moins de 23 400 euros (médiane). En haut de l'échelle des revenus, un quart perçoit plus de 36 000 euros (3<sup>e</sup> quartile) et un sur dix gagne plus de 54 600 euros (9<sup>e</sup> décile). Champ : région Grand Est, personnes exerçant une activité non salariée au 31/12/2012, hors micro-entrepreneurs et non-salariés sans revenu.

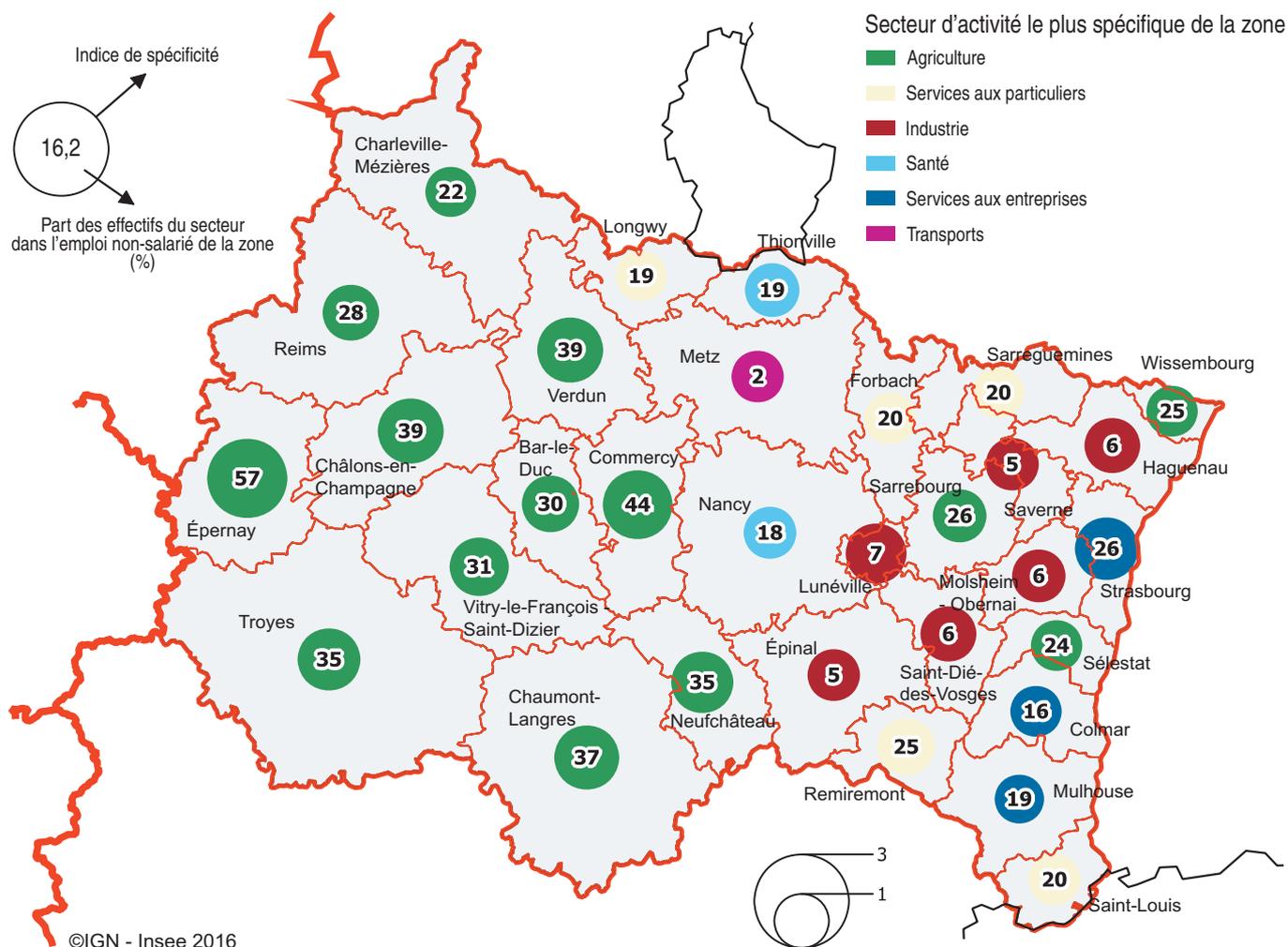
Source : Insee, Estel, base non-salariés.

beaucoup plus faibles, voire nuls (*définitions*). En 2012, dans le Grand Est, environ 9 % des indépendants classiques (hors micro-entrepreneurs) déclarent un revenu professionnel nul. Le démarrage récent d'une activité ou la réalisation d'un exercice déficitaire expliquent généralement cette spécificité du travailleur non salarié. Ainsi, le tiers d'entre eux résulte d'indépendants ayant moins de deux ans d'ancienneté. Par ailleurs, un indépendant, gérant majoritaire de sa société, a la possibilité de se rémunérer autrement qu'en revenu d'activité, sous forme de dividendes, en totalité ou pour partie. Les activités immobilières (20 %), les services administratifs et de soutien aux entreprises (17 %) et les « arts-spectacles-activités-récréatives » (14 %) concentrent les plus fortes proportions de non-salariés sans revenu. En revanche, les indépendants de la santé déclarent presque tous un revenu. En 2012, hors non-salariés sans revenu, les indépendants classiques perçoivent en moyenne 41 800 euros de leur activité non salariée. Un sur dix gagne moins de 5 800 euros par an et la moitié moins de 25 800 euros. En haut de l'échelle des rémunérations, un indépendant classique sur quatre gagne plus de 50 100 euros annuellement et un sur dix plus de 90 800 euros. Les revenus d'activité des indépendants sont sensiblement plus dispersés que ceux des salariés. Le rapport interquartile (entre le revenu plancher des 25 % les mieux payés et le revenu plafond des 25 % les moins payés) atteint 3,9 pour les indépendants classiques,

soit plus du double que parmi les salariés du privé (*figure 2*).

### Le revenu croît avec l'ancienneté dans le non-salariat

Le secteur d'activité est le premier facteur explicatif des différences de revenu : le revenu médian des secteurs « commerce de détail hors magasin » (6 200 euros annuels) et celui des « arts-spectacles, activités-récréatives » (8 500 euros) sont les plus bas. En revanche, les secteurs de la santé, « médecins-dentistes » (86 200 euros), « commerce pharmaceutique » (69 300 euros) et celui des « activités juridiques et comptables » (64 400 euros) génèrent les revenus les plus élevés. Ces disparités sectorielles proviennent notamment des qualifications nécessaires pour exercer certaines activités. L'ancienneté dans le statut d'indépendant (*définitions*) est un autre déterminant du revenu d'activité. Toutes choses égales par ailleurs (*sources et méthode*), les nouveaux indépendants (moins de 5 ans) perçoivent un revenu d'activité inférieur de 73 % à celui d'un indépendant de plus de 20 ans d'ancienneté. Cet écart n'atteint que 9 % pour les indépendants ayant entre 5 et 20 ans d'ancienneté. Le sexe est un autre facteur qui influe sur le revenu : à caractéristiques d'activité comparables, les femmes non salariées gagnent 35 % de moins que leurs homologues masculins. Par ailleurs, être gérant majoritaire de société procure un revenu supérieur de 21 % à celui d'un



Note : à chaque zone d'emploi est associé un cercle dont la couleur et la taille représentent sa principale spécificité sectorielle (en termes d'emplois non salariés) comparée à celle de l'ensemble du Grand Est. Le chiffre inscrit dans le cercle correspond à la part des effectifs du secteur dans l'emploi non salarié de la zone. Lecture : dans la zone d'emploi de Reims, l'emploi non salarié agricole est relativement plus présent que dans le Grand Est et les effectifs du secteur agricole représentent 28 % des effectifs non salariés. Source : Insee, Estel, base non-salariés.

entrepreneur individuel. Enfin, un indépendant gagne 67 % de plus quand il n'exerce pas parallèlement une activité salariée.

### Les micro-entrepreneurs souvent pluriactifs

Courant 2012, environ 13 % des indépendants ont été également salariés, en raison d'un changement de statut en cours d'année (cas des créateurs d'entreprise), ou d'un cumul d'emploi salarié et d'activité non salariée. La pluriactivité est particulièrement fréquente dans le secteur de l'enseignement (31 %) et chez les médecins et dentistes (26 %) qui peuvent exercer à l'hôpital ou dans un centre de santé, en marge de leur cabinet. En revanche, elle l'est moins dans le commerce pharmaceutique (6 %) et pour les taxis (7 %). En raison notamment de la faiblesse de leurs revenus non salariés (5 500 euros en moyenne par an), les micro-entrepreneurs sont davantage pluriactifs (23 %) que les indépendants classiques (12 %). En 2012, les indépendants exerçant en parallèle une activité salariée perçoivent un salaire net moyen de 7 700 euros par an. Il atteint 8 700 euros chez les indépendants classiques, contre 5 100 euros pour les

micro-entrepreneurs. Le revenu salarié annuel moyen le plus élevé concerne les médecins et dentistes (15 100 euros). En revanche, il n'atteint que 3 500 euros dans la branche « coiffure et soins de beauté ». Les revenus des indépendants tirés de leur activité salariée sont beaucoup plus dispersés que leurs revenus non salariaux : le rapport inter-quartile atteint 11,7 dans le premier cas contre 5,2 dans le second (tous secteurs confondus, micro-entrepreneurs compris).

### La richesse du territoire influe sur le revenu des indépendants

Dans le Grand Est, comme en France métropolitaine, la répartition des indépendants varie sensiblement d'un territoire à l'autre. Plus une zone d'emploi est urbanisée, plus la part de non-salariés dans l'emploi total est faible. Ainsi, les zones d'emploi de Strasbourg, de Metz et de Nancy ont les plus faibles proportions d'indépendants dans leur emploi total (autour de 7 %) tandis que celles d'Épinal, de Commercy et de Neufchâteau ont les plus élevées (au-dessus de 13 %). L'indice de spécificité sectoriel d'une zone permet de mesurer la spécialisation relative d'une zone dans l'emploi non

salarié. Il est obtenu en comparant le poids des non-salariés d'un secteur économique au poids de celui-ci au niveau régional. Les zones d'emploi situées à l'ouest de la région se caractérisent par une plus forte présence de non-salariés agricoles (figure 3). Par ailleurs, la population d'un territoire influence sensiblement le revenu d'un indépendant, notamment lorsqu'il exerce une activité dont le marché est lié au niveau de vie de la clientèle potentielle locale. Les communes de la région ont été classées selon le niveau de vie des ménages qui les composent. Tous secteurs d'activité confondus, un indépendant gagne davantage quand il travaille dans une commune dont le niveau de vie médian des ménages est supérieur à la moyenne régionale : + 13 % par rapport à une commune dont le niveau de vie médian est inférieur à la moyenne régionale. Cet effet est notamment fort dans le secteur du commerce de détail (+ 22 %) et celui des hôtels et restaurants (+ 20 %). En revanche, dans les secteurs commerce et réparation automobile ou métiers de bouche, l'effet richesse de la commune est plus faible (+ 4 %). ■

## Définitions

**Non-salariés ou indépendants** : ils désignent dans l'étude l'ensemble des affiliés à un régime social non salarié, dont les cotisations sociales sont recouvrées par le régime social des indépendants (RSI), l'Urssaf ou la mutualité sociale agricole (MSA), selon le profil et le risque couvert. Ce sont principalement des entrepreneurs individuels ou des gérants majoritaires de SARL. Les dirigeants « assimilés salariés » (dirigeants de sociétés anonymes, gérants minoritaires de SARL) ne font pas partie du champ.

**Pluriactifs** : les personnes percevant à la fois des revenus d'activité salariaux et non salariaux. Ne sont retenues dans cette étude que celles qui exercent à titre principal une activité non salariée au 31 décembre.

**Micro-entrepreneur** : ce régime, appelé auto-entrepreneur avant le 19 décembre 2014, a été mis en place par la loi de modernisation de l'économie (LME) et est entré en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2009. Il offre des formalités de création d'entreprise allégées ainsi qu'un mode de calcul et de paiement simplifié des cotisations et des contributions sociales. Un micro-entrepreneur est économiquement actif s'il a déclaré un chiffre d'affaires positif dans l'année ou, en cas d'affiliation en cours d'année, s'il a déclaré au moins un chiffre d'affaires positif au cours des quatre trimestres qui ont suivi son assujettissement (donc éventuellement en 2013).

**Non-salariés « classiques »** : ils désignent les non-salariés hors micro-entrepreneurs.

**Revenus d'activité** : pour les non-salariés, en activité au 31 décembre, le revenu d'activité correspond à l'assiette servant au calcul de leurs cotisations personnelles d'allocations familiales. Cette assiette repose sur le revenu professionnel imposable (bénéfice des entrepreneurs individuels classiques, rémunération des gérants majoritaires, chiffre d'affaires des micro-entrepreneurs après abattement représentatif des frais professionnels). Le revenu est net des charges professionnelles (cotisations de sécurité sociale payées dans l'année, salaires versés à d'éventuels employés, intérêts d'emprunts, dotations aux amortissements, etc.) mais avant prélèvement des contributions sociales (CSG-CRDS). En cas d'exercice déficitaire, le revenu des entrepreneurs individuels est considéré comme nul. Pour les non-salariés nouvellement affiliés dans l'année, les revenus sont annualisés, pour tenir compte qu'ils n'ont travaillé qu'une partie de l'année.

**Secteurs d'activité** : les secteurs d'activité décrivent l'activité économique principale de l'entreprise. Par rapport à la nomenclature d'activités française (NAF rév.2), des regroupements sectoriels spécifiques ont été effectués au regard de la répartition des non-salariés dans les différentes activités.

**Ancienneté du non-salarié** : elle se détermine par la date d'assujettissement la plus ancienne aux Urssaf ou la MSA.

**Revenu médian** : montant du revenu qui sépare une population en deux groupes numériquement égaux.

**Rapport interquartile** : indicateur de la dispersion des revenus, mesuré par le rapport entre les 25 % les plus importants et les 25 % les moins élevés.

## Sources et méthode

Le **modèle retenu** dans l'étude permet d'identifier les **déterminants du revenu d'activité**. Les variables retenues sont : le secteur d'activité, l'ancienneté comme non-salarié, le sexe, le niveau de richesse de la commune du lieu de travail, le fait d'être gérant ou non, d'être pluriactif. Comme la variable expliquée (le revenu d'activité) n'est observable que pour les revenus strictement positifs, ce modèle est un Tobit simple. Il fournit des résultats « toutes choses égales par ailleurs », l'impact d'une variable est analysée en considérant les autres comme fixées.

**La base « non-salariés »** : produite par l'Insee, elle est issue de deux sources administratives gérées par l'Agence centrale des organismes de sécurité sociale (Acoss) et par la caisse centrale de la Mutualité sociale agricole (CCMSA). Ces deux organismes collectent les cotisations sociales et la CSG/CRDS assises sur les rémunérations des non-salariés.

**Estel (Estimations d'emploi localisé)** : dispositif de connaissance de l'emploi total, alimenté par deux sources principales : les Déclarations Annuelles de Données Sociales (DADS), les effectifs de la fonction publique d'État, les salariés des particuliers employeurs, et les effectifs non salariés. Les estimations calculées par Estel intègrent la multi-activité et correspondent au concept d'emploi au sens du Bureau International du Travail (BIT). Toute personne ayant effectué un travail déclaré au cours de la dernière semaine de l'année est comptabilisée. Depuis 2009, l'emploi non salarié au 31/12 comprend les micro-entrepreneurs mono-actifs (n'ayant qu'une activité de micro-entrepreneur en fin d'année) dont le chiffre d'affaires est positif durant l'année ou les quatre trimestres suivant leur inscription, et les auto-entrepreneurs multi-actifs (ayant à la fois une activité salariée et une activité non salariée en fin d'année) pour lesquels le revenu d'activité de micro-entrepreneuriat est plus élevé que les revenus de l'ensemble des activités salariées de l'année. Les effectifs calculés au 31/12 selon les divers regroupements d'activité sont calés sur les effectifs issus d'Estel.

**Filosofi (Fichier localisé social et fiscal)** : fichier issu du rapprochement des données fiscales de la DGFiP et des données sur les prestations sociales (CNAF, CNAV, CCMSA), il permet le calcul du niveau de vie : revenu disponible d'un ménage par unité de consommation. Les communes de l'espace régional sont classées selon leur niveau de vie médian.

### Insee Grand Est

Cité Administrative Gaujot  
14 rue du Maréchal Juin  
CS 50016  
67084 Strasbourg Cedex

### Directeur de la publication :

Joël Creusat

### Rédacteur en chef :

David Bates

ISSN 2492-4547

@ Insee 2016

## Pour en savoir plus

- Omalek L. et Tellier S., « Revenu d'activité des non-salariés en 2013 : baisse prononcée dans la plupart des secteurs d'activité », *Insee Première* n° 1604, juin 2016.
- Morin T. et Pénicau É., « Indépendants et dirigeants salariés d'entreprise : un tiers de femmes », *Insee Première* n° 1563, juillet 2015.
- Omalek L. et Tellier S., « Revenus d'activité des indépendants en 2012 : baisse pour les indépendants classiques comme pour les auto-entrepreneurs », *Insee Première* n° 1562, juillet 2015.
- « Emploi et revenus des indépendants », *Insee Références - Édition 2015*, février 2015.

